



Rapport du maire sur la situation financière 2022

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Ville de Saint-Sauveur au 31 décembre 2022, ainsi que ceux du rapport de l'auditeur externe.

RÉSULTATS

Nous avons établi un budget de 30 636 600 \$ pour l'année financière 2022 et avons conclu l'année avec un excédent de fonctionnement non consolidé de 2 221 540 \$. Ce surplus s'explique principalement par des revenus supplémentaires issus des droits de mutation et de diverses économies budgétaires.

Voici un aperçu des principaux projets ayant été réalisés par l'administration municipale :

- Lancement de la plateforme publique de consultation et de participation citoyenne, jeparticipe.vss.ca, afin de permettre à la population de s'impliquer davantage dans la vie démocratique et de s'exprimer sur divers sujets touchant la vie municipale.
- Réalisation d'actions découlant du Plan d'action en environnement 2021-2023.
- Ramassage des branches et des troncs d'arbres, à la suite de l'épisode des vents violents du 21 mai 2022, qui aura engendré des frais de plus de 600 000 \$.
- Réalisation de travaux d'amélioration des infrastructures municipales au coût de 6 906 786 \$. Ceux-ci concernaient des conduites, des stations de pompage, en plus de la réfection du rond-point de l'avenue du Mont-Molson et des chemins suivants : Paix, Couleurs et Bel-Air.
- Acquisition, au coût de 1,8 M\$, de véhicules pour rajeunir la flotte municipale (pelle rétrocaveuse, chenillettes, camions 6 roues et 10 roues).
- Achat de terrains pour l'aménagement éventuel de sentiers dans le secteur du Mont-Habitant, au montant de 603 680 \$. Don d'un terrain à la Ville, évalué à 420 000 \$, dans le secteur du lac des Becs-Scie.
- Achat du bâtiment abritant le poste de la Sûreté du Québec – MRC Pays-d'en-Haut, localisé au 2141, chemin Jean-Adam, et améliorations effectuées aux bâtiments municipaux, qui ont totalisé 935 731 \$.

INVESTISSEMENTS

Le montant des investissements réalisés s'élève à plus de 10,9 M\$. Une portion de ceux-ci a été financée par des subventions, des dons et des contributions promoteurs, pour un montant de 4,6 M\$, par les excédents accumulés et le budget 2022, pour un montant de 1,4 M\$, ainsi que par règlement d'emprunt, pour un montant de 4,9 M\$.

EXCÉDENT ACCUMULÉ ET DETTE

Au 31 décembre 2022, la Ville avait un excédent accumulé non affecté de 4 178 541 \$ et une dette non consolidée de 31 316 000 \$. Cette dette est financée par des subventions ou des taxes de secteur, pour 8,3 M\$, et par la taxation générale, pour 23 M\$.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Selon un extrait du rapport de l'auditeur, Amyot Gélinas : les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Sauveur au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date.

CONCLUSION

Bien que l'année 2022 en fut une postpandémique, la Ville de Saint-Sauveur a su tirer son épingle du jeu en réalisant des acquisitions et des investissements à valeur ajoutée pour les services aux citoyens.

Le contexte économique a provoqué des hausses de coûts inattendues, qui ont impacté nos prévisions initiales, notamment en ce qui a trait au carburant, aux matériaux et aux véhicules, mais malgré cela, nous avons réussi à maintenir le cap et à dégager un surplus financier.

Je tiens d'ailleurs à souligner la rigueur et l'implication de tous les acteurs de l'administration municipale, qui ont ce souci constant d'assurer une saine gestion des fonds publics. Chacun met l'épaule à la roue pour mettre de l'avant des initiatives et des projets qui savent respecter notre cadre financier, mais surtout, qui soient bénéfiques à l'ensemble des Sauverois et Sauverois.

Jacques Gariépy,
Maire de Saint-Sauveur